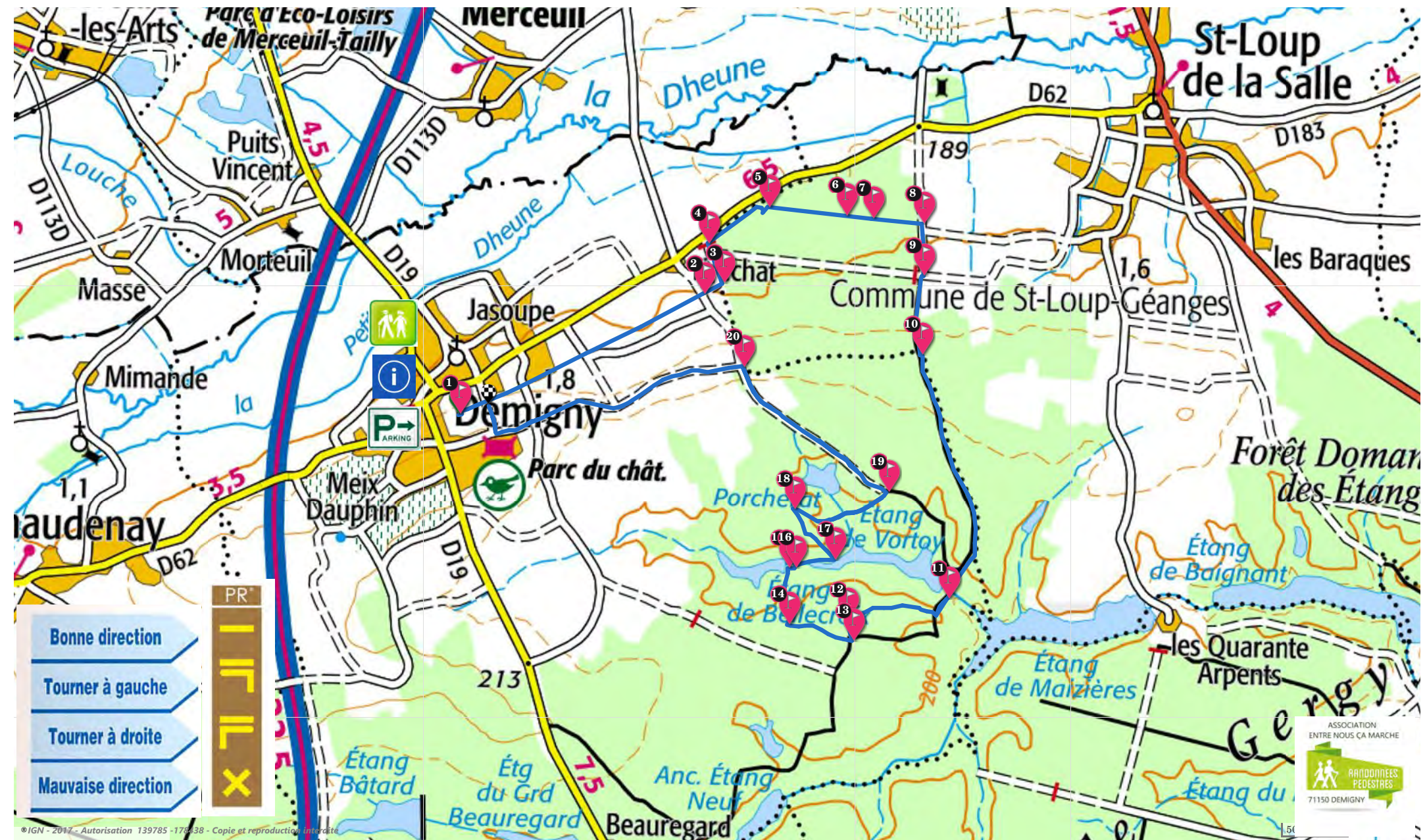




Découverte des forêts et étangs de DEMIGNY

Circuit découverte - Balisage violet - 15 Km - Boucle



Départ principal : Parking salle Jacques Copeau 71150 DEMIGNY

Départ secondaire : Lieu-dit Tirechat - Parking forêt de la Mailleroye DEMIGNY

INFO REPERE 1

KM 0,0

STADE FOOT-BALL DE DEMIGNY

Longez le stade de football main droite et continuez tout droit jusqu'à la forêt. Vous êtes sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée de Demigny.

INFO REPERE 2

KM 2,1

INTERSECTION AVEC LA RUE GEVRA

Passez devant l'ancienne maisonnette (Ancien passage à niveau numéro 12) traversez la chaussée et continuez tout droit en vous dirigeant vers les bois.

INFO REPERE 3

KM 2,3

ENTRÉE DE LA FORÊT DE LA MAILLEROYE

Quittez l'ancienne voie ferrée et engagez vous sur votre gauche

INFO REPERE 4

KM 2,6

DÉBUT DU SENTIER BOTANIQUE

Point de départ du sentier botanique (balisage vert).
Entrez dans la forêt, de part et d'autres du sentier des plaques descriptives sont apposées au pied de certains arbres.
Suivez le fléchage violet - Sur cette portion l'itinéraire est commun avec le sentier botanique (fléchage vert) et avec la grande boucle (fléchage jaune).

INFO REPERE 5

KM 3,2

INTERSECTION ANCIEN CHÊNE DE LA MAILLEROYE

Engagez vous sur votre droite dans la grande allée et continuez jusqu'à son extrémité.

INFO REPERE 6

KM 3,8

INTERSECTION AVEC ANCIENNE VOIE FERRÉE

Continuer tout droit. Sur votre droite dans l'intersection les ruines de l'ancienne maisonnette du passage à niveau numéro 13. A été détruite après la dernière guerre.

INFO REPERE 7

KM 4,0

SÉPARATION AVEC SENTIER BOTANIQUE

Le sentier botanique continue sur votre droite. Votre itinéraire est commun avec la Grande Boucle (balisage jaune) Continuez de suivre le balisage violet.

INFO REPERE 8

KM 4,4

INTERSECTION AVEC CHEMIN DE LA MAILLEROYE

Dans l'intersection après la barrière engagez vous sur votre droite sur le chemin carrossable et continuez de suivre le balisage violet.

INFO REPERE 9

KM 4,7

INTERSECTION DES MARES ET DES QUEURLES

Dans l'intersection continuez tout droit sur la route forestière portion des Mares et portion des Queurles.

INFO REPERE 10

KM 5,4

INTERSECTION

Restez sur la route forestière. Balisage violet

INFO REPERE 11

KM 7,4

ALLER RETOUR VERS L'ÉTANG DE VORTOY

Engagez vous sur votre droite sur une dizaine de mètres pour bénéficier d'une vue sur l'étang de Vortoy (balisage orange). Revenez ensuite sur vos pas et engagez vous sur votre droite en suivant le balisage violet.

INFO REPERE 12

KM 8,6

INTERSECTION AVEC RETOUR CIRCUIT DES 7 ÉTANGS

Dans l'intersection engagez vous sur votre gauche.
Jonction avec le circuit des 7 étangs qui arrive de votre droite (balisage bleu)

INFO REPERE 13

KM 8,7

INTERSECTION DE LA MEIX HUMBERT

Panneau directionnel. Engagez vous sur votre droite et continuez tout droit jusqu'à la prochaine intersection.
A ce niveau le circuit Grande Boucle (Balisage jaune) et le Circuit des 7 étangs (balisage bleu) continuent tout droit. Suivez le balisage violet.

INFO REPERE 14

KM 9,3

JONCTION AVEC CIRCUIT BLEU DES ÉTANGS

Engagez vous sur votre droite et suivez le fléchage violet.

INFO REPERE 15

KM 9,8

ETANG DE BELLECROIX

Digue de l'étang de Bellecroix. Au niveau du poteau de balisage engagez vous sur votre droite, le circuit continue en contrebas.

INFO REPERE 16

KM 9,88

PETIT PONT EN BOIS DU CHAMBEY

Traversez le petit pont de bois et continuez de suivre le balisage violet.

INFO REPERE 17

KM 10,2

INTERSECTION DE LA FONTAINE BARBACHÉE

Engagez vous sur votre gauche et continuez de suivre le balisage violet.
Sur votre droite à quelques mètres le nez de l'étang de Vortoy.
Le circuit des 7 étangs balisage bleu continue sur votre droite dans l'intersection.

INFO REPERE 18

KM 10,7

INTERSECTION COTE 208

Prendre le chemin sur votre droite

INFO REPERE 19

KM 12,5

INTERSECTION

Prendre à gauche le large chemin empierré en suivant le fléchage violet

INFO REPERE 20

KM 14,4

INTERSECTION DITE DU CHAMP PANÉY

Engagez vous à gauche - Le panorama sur la côte de Beaune se dévoile

Une vigilance accrue est nécessaire en période de chasse.

